

# Changer de dispositifs : d'obligations de moyens vers des innovations agri-environnementales ?

Christine de SAINTE MARIE, UMR SAD-APT, INRA - AgroParisTech  
Réjane PARATTE , INRA-SAD, Ecodéveloppement Avignon  
Isabelle Doussan, INRA-CREDECO, Sophia Antipolis



# La problématique « pesticides »

## Plan Ecophyto 2018 – Directive UE 2009

- A replacer dans les transformations de l'action publique en France et en Europe
- Intégration d'objectifs environnementaux dans les politiques sectorielles (« Ecologisation »)  
... dont les politiques agricoles (43% du budget de l'UE 2007-2013)

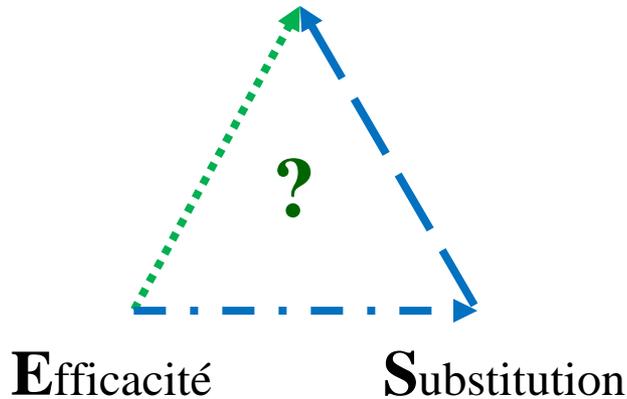
# Ecologisation : cadres d'analyse

## Contenu technique des innovations

Débats sciences agronomiques

Ruptures - transitions

→ **Reconception**



## Conséquences de la « réforme environnementale » sur la production - Débats sciences sociales

- **Modernisation écologique**



Environnementaux source d'innovations

techniques et organisationnelles

Transition graduelle d'un régime de production

écologiquement soutenable par incrémentation

- **Engrenage de la production**

Obstacles structurels

Le changement de régime de production ne peut

se réaliser sans forte pression sociale



# Questions

- Processus d'écologisation des politiques agricoles: verdissement à la marge ou réorganisation de la production ?
- Réduire la dépendance aux pesticides : quels changements dans les dispositifs d'action publique?

# Plan de la présentation

- 1) Ecologisation des politiques agricoles : forces motrices et impact sur la production
- 2) Le développement de la production intégrée en Suisse : modèle technique et contrat social
- 3) Pistes de réflexion sur les transitions vers une gestion écologique de la protection des cultures

1

# L'écologisation des politiques agricoles en France et en Europe

ALIMENTATION  
AGRICULTURE  
ENVIRONNEMENT



# L'agri-environnement, des marges au cœur de la production

- **1985 : Agri-environnement**

biotopes sensibles (OLAE, MAE)

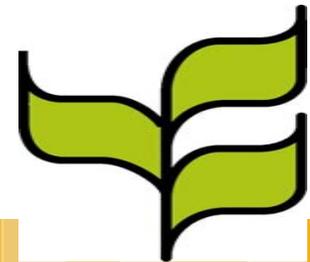
- **1992** : Soutien à la production  
-> aides directes & jachère obligatoire  
+ **Promotion de méthodes compatibles avec la protection de l'environnement et des ressources naturelles (PAE, RDR)**
- **2003** : dispositif contractuel (MAE) -> normatif : **conditionnalité (BCAE)**
- **2009** : découplage intégral  
**transferts & BCAE 2**



# Les forces motrices de l'écologisation

- Trouver un compromis budgétaire avec le Royaume-Uni (1985)
- Freiner l'explosion des dépenses de la PAC (1992)
- Préparer l'agriculture européenne à la nouvelle donne internationale (OMC) boîte bleue -> boîte verte (2003)

*=> La protection de l'environnement devient une des principales formes de justification des soutiens publics aux agriculteurs*



2

# L'écologisation à l'épreuve de la production

ALIMENTATION  
AGRICULTURE  
ENVIRONNEMENT



## Les Suisses, précurseurs dans la mise au point du modèle technique de la production intégrée (PI)

- Réponse à une impasse dans le modèle du verger moderne : recherche d'alternatives biotechniques à la protection chimique

1960' : Mise au point en vergers commerciaux

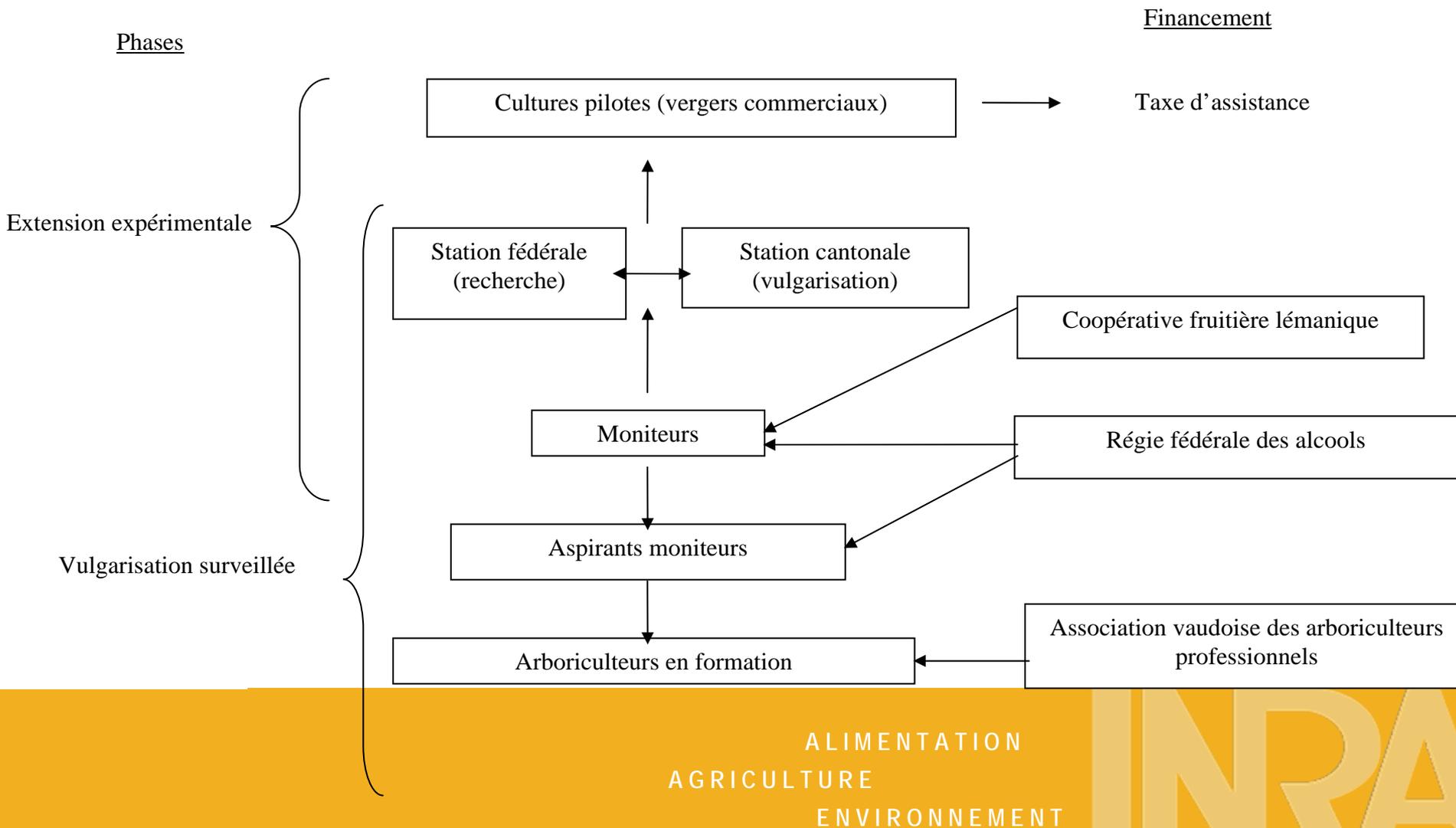
apprentissage collectif

capitalisation dans formation & enseignement professionnel



# PI : un modèle d'excellence professionnelle

« Organisation du mouvement de lutte dirigée dans le canton de Vaud (1975) »



# Valoriser la qualité obtenue au moyen de méthodes de production (plus) écologique

- La qualité commerciale devient une priorité absolue protection du verger -> intégration des techniques
- Le principal opérateur de la distribution alimentaire accompagne le développement de la PI (Migros-Sano, 1970)
- Constitution des 1<sup>o</sup> groupements de producteurs en PI (Galti, 1976; Cultival, 1986; ....)  
Tentative de mise en place d'un label national de producteurs



# PI : un contrat social refondé



## Réforme de la PA-CH à partir de 1993

Les citoyens suisses tranchent en faveur d'une « agriculture en accord avec la nature et respectueuse de l'environnement » (1996)

- paiements directs en contrepartie de « prestations écologiques requises » (PER) :

Ensemble de l'exploitation en PI ou en AB

**ET**

7% de la surface de l'exploitation en « surfaces de compensation écologique » (3.5% arboriculture, viticulture, maraîchage)

- Le soutien à la « production écologique » est inscrit dans la constitution

# Etat de l'écologisation en France

- **MAE = 5 %** budget PAC 2007-2013
- Surfaces de compensation écologique : 1% en 2010, 5% en 2012, **sans évaluation environnementale**
- La réforme de la PAC décidée et mise en œuvre de façon **bureaucratique.**
- Les grandes firmes de distribution considèrent – au mieux - les produits des systèmes de production « écologisés » comme des **niches commerciales** (pas de label PI)

## Performance environnementale de l'agriculture depuis 1990: bilan sur les principaux compartiments en Suisse et dans le cœur de l'UE

	Suisse	Cœur UE					
		France	GB	Allemagne	Italie	Belgique	Pays-Bas
Terre agricole (1990-2004)	- 3.1	- 2.7	- 10.4	- 1.7	- 13.6	3.1	- 3.1
Bilan N/ha (1990-2004)	- 1.0	- 16.0	-23.0	- 22.0	+16.0	- 28.0	- 34.0
Bilan P205/ha (1990-2004)	- 55.0	- 71.0	-13.0	- 75.0	- 22.0	-45.0	- 49.0
<b>Pesticides (1990-2003)</b>	<b>- 28.0</b>	<b>- 10.0</b>	<b>- 6.0</b>	<b>- 11.0</b>	<b>+ 8.0</b>	<b>- 19.0</b>	<b>- 52.0</b>
Energie (1990-2004)	- 27.0	- 9.0	-24.0	- 20.0	+ 10.0	- 6.0	+5.0
H2O agricole (1990-2003)	na	- 5.0	+10.0	- 29.0	na	na	na
SAU irriguée (1990-2003)	0	+ 22.0	+3.0	+ 1.0	0	+67.0	+1.0
Emissions GES (1990-2004)	- 9.0	- 8.0	-13.0	- 11.0	- 7.0	- 10.0	- 18.0
Prairies perm.(1990-2004)	- 5.0	- 10.0	- 2.0	- 8.0	- 6.0	- 4.0	- 8.0

Source : OCDE

**Des améliorations environnementales  
... mais des effets inégaux**



ALIMENTATION  
AGRICULTURE  
ENVIRONNEMENT



Evolution du nb d'exploitations agricoles  
(EA) et de travailleurs agricoles (UTA)  
en % annuel



	EA	UTA
<b>Suisse</b> (1990-2007)	<b>- 2.08</b>	<b>- 2.16</b>
<b>Cœur UE</b>		
France (1990-2003)	<b>- 2.58</b>	<b>- 2.15</b>
GB (1990-2005)	<b>+ 1.12</b>	<b>- 1.78</b>
Allemagne (1990-2005)	<b>- 2.52</b>	<b>- 2.35</b>
Italie (1993-2005)	<b>- 2.35</b>	<b>- 1.79</b>
Belgique (1990-2005)	<b>- 2.46</b>	<b>- 1.6</b>
Pays-Bas (1990-2007)	<b>- 2.14</b>	<b>- 1.48</b>

Source : OCDE

*Un Engrenage bien en place partout dans la dynamique de substitution capital/travail*

3.

Quels changements institutionnels  
pour favoriser les innovations ?

## **D'un côté, les sciences agronomiques disent:**

(il est possible d'aller) « Vers une gestion écologique de la protection des cultures » (GeDuPic) en **combinant des techniques à effet partiel adaptées aux conditions locales**

## **De l'autre, la mise en œuvre de la protection intégrée**

(Plan Ecophyto 2018, Dir UE « Usage durable des pesticides »)  
**va nécessiter de la définir**

**Rajouter une couche au millefeuille normatif  
ou changer de dispositifs ?**

# « L'illusion de la protection intégrée »

**Les normes environnementales (publiques et privées) sont basées sur des obligations de moyens**

actions prescrites, autorisées ou interdites

**... Et non sur une évaluation de leur effet sur l'état recherché**

**Là où ces pratiques supposées favorables à l'environnement sont évaluées:**

USA : programme Integrated Pest Management (1993)

Echec : 75% des surfaces cultivées en 2000 – sans changement de pratiques  
**les spécifications portent sur un ensemble de tactiques**

**... et non sur une prise en compte de la complexité (intégration)**

**=> Substituer un objectif de résultat (réduire l'utilisation des pesticides et leurs risques) à une mise en œuvre normative**

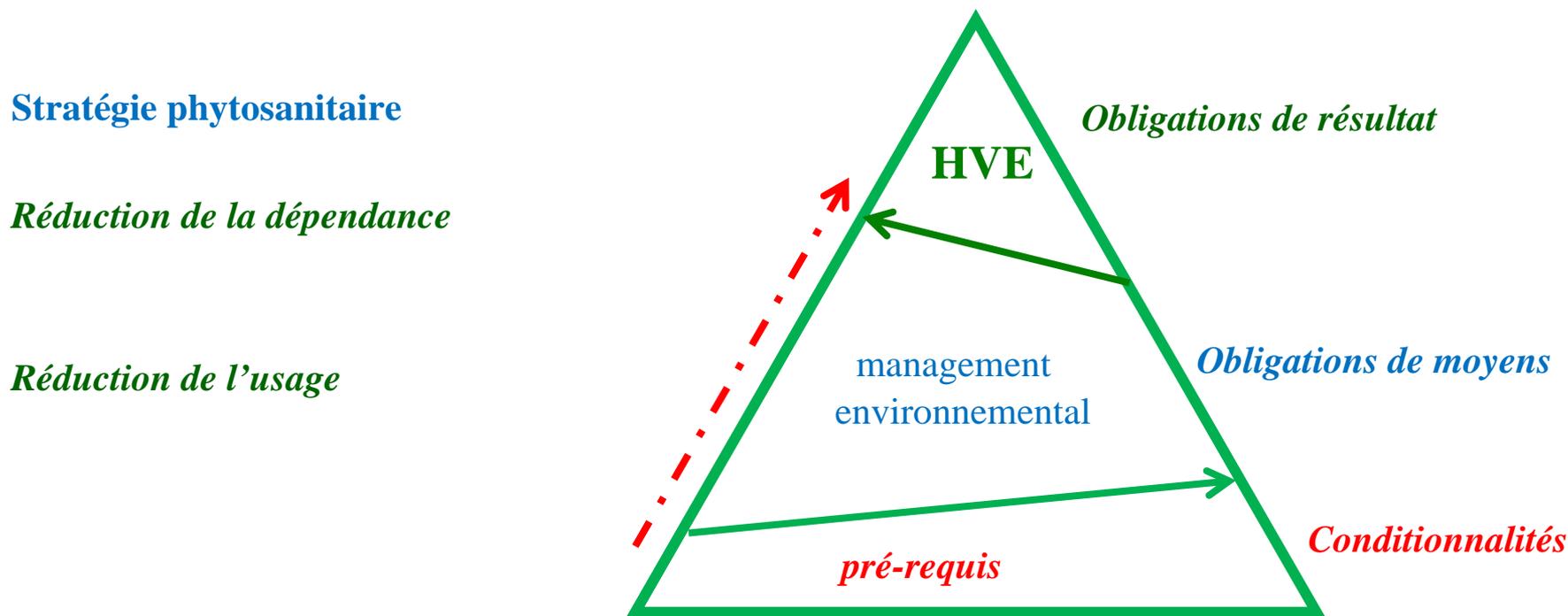
# Une avancée en ce sens : la « Haute valeur environnementale » du Grenelle

## Option entre 2 niveaux d'exigence équivalents

- **Approche globale:** > 10% de la SAU en infrastructures agri-écologiques (IAE) **ET** intrants achetés (hors main d'œuvre) < 30% du chiffre d'affaires (hors paiements PAC) (indicateur synthétique FNE)
  - **Approche thématique:** au moins **10 points** dans chacune des **4 problématiques environnementales**
    - *Biodiversité*
    - *Stratégie phytosanitaire* : IFT + utilisation de méthodes de lutte alternatives
    - *Gestion de la fertilisation*
    - *Gestion de la ressource en eau*
- (obligation de résultat avec choix des moyens)

# Une démarche de progrès, à l'échelle de l'exploitation ou de collectifs d'exploitation

... dont la direction est clairement indiquée



... et dans laquelle la notion de performance prend le pas sur celle de contrainte (réflexivité, technicité)

# Conclusions

- Positionner la protection intégrée dans des dispositifs conciliant performance agri-environnementale et évolutivité
- Rendre les alternatives incitatives : à défaut de valorisation par le marché, pourquoi pas des « paiements directement liés au résultat » (bonus) ?

# De la contrainte à l'innovation agri-environnementale

## MAE Herbe \_07

« **Maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle** »

Éléments à contractualiser :

*Présence d'au moins 4 plantes indicatrices de la qualité écologique des prairies naturelles parmi une liste de plantes (espèce ou genre) indicatrice de la qualité écologique des prairies précisée au niveau régional ou local*

**Invention « valeur agri-écologique »**

### Les plantes indicatrices des prairies fleuries



Plantes indicatrices	exemple		
	1	2	3
Benoîte			x
Campanule			x
Centaurée		x	
Géranium des bois			
Gesse des prés	x		
Grande astrance			
Knautie	x		
Lotier	x		
Lychnis fleur de coucou			
Marguerite	x		
Œillet			
Petite oseille		x	
Petite pimprenelle			
Populage des marais			x
Brunelle	x		x
Raiponce			
Rhinanthe			
Sainfoin		x	
Salsifis des prés		x	
Saugé des prés			
Thym serpolet			
Trèfles roses	x	x	
Trolle d'Europe			
Anthyllide vulnéraire			
<b>Somme</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>4</b>

# Ce qui a changé

## **A priori :**

« *Les écolos du Parc vont encore nous faire chier avec leurs jolies petites fleurs* »

« *Nos prairies ne sont pas un musée !* »

« *Retour à la nature, non merci !* »

## **A posteriori :**

« *Le bon agriculteur est récompensé, le mauvais ne l'est pas... [alors qu'aujourd'hui] du moment que tu tiens bien tes cahiers, c'est fait, tu peux tenir ta prairie comme un pâtier* ».

« *Pour une fois, on reconnaît ce que l'on fait [...] C'est vraiment important pour les gens de **dire que vous n'êtes pas des gros pollueurs*** »

# Qu'est ce qui rend les « Prairies Fleuries » d'aujourd'hui si différentes, si séduisantes ?

- **Abandon des pratiques imposées**  
reconnaissance savoir-faire et technicité  
souplesse d'exploitation - gestion adaptative
- **Renversement de rôles**  
Administration / agriculteurs  
Conseil technique / agriculteurs  
Agriculteurs / naturalistes
- **Légitimation sociale de leur activité : producteurs de lait et de viande de qualité et **producteurs de biodiversité****